

AB CONSEIL & DEVELOPPEMENT
EURL au capital de 5 000 euros,
immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 824 127 393,
dont le siège social est situé : 61 AVENUE DE VERDUN, D2, 33127 MARTIGNAS-SUR-JALLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 19 JUILLET 2024

L'an 2024,
le 19 juillet,
à 9 heures,

Au siège social, 4 ALLEE DES COTTAGES DE LA HUME 33470 GUJAN MESTRAS

Monsieur Alain BERGER, demeurant 4 ALLÉE DES COTTAGES DE LA HUME 33470 GUJAN MESTRAS

Propriétaire de la totalité des 500 parts sociales de 10,00 euros chacune émises par la société AB CONSEIL & DEVELOPPEMENT,

Associé unique de ladite société,

En présence de :

- Monsieur Alain BERGER

Gérant de la société.

La réunion est présidée par Monsieur Alain BERGER.

Après lecture du rapport du Gérant

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Alain BERGER, Gérant non associé, a établi le rapport sur la ou les opérations proposées à l'ordre du jour.

Le rapport sur les opérations à l'ordre du jour a été adressé à l'associé unique, dans les délais légaux.

2. A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

DÉCISION 1

L'associé unique décide de transférer, à compter du 19 juillet 2024, le siège social de la société de MARTIGNAS-SUR-JALLE (33) – 61 AVENUE DE VERDUN, D2 à GUJAN MESTRAS (33) – 4 ALLEE DES COTTAGES DE LA HUME.

En conséquence, le premier paragraphe de l'article « Siège social » des statuts est modifié comme suit :

« Le siège social est fixé 4 ALLEE DES COTTAGES DE LA HUME 33470 GUJAN MESTRAS. »

Le reste de l'article reste inchangé.

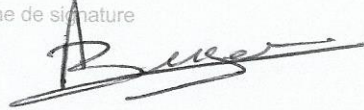
DÉCISION 2

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Alain BERGER

Zone de signature

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Berger', is written over a light gray rectangular background.